

# Info-Flash

## Affaires

Mardi 19 juillet 2022  
Numéro 2022-AFF 13

### ⇒ Aides à finalité régionale et aides à l'investissement des PME

Un décret n° 2022-968 du 30 juin 2022 relatif aux **zones d'aide à finalité régionale et aux zones d'aide à l'investissement des petites et moyennes entreprises** définit, pour la période 2022-2027, les zones, conditions et limites dans lesquelles des aides à finalité régionale et des aides à l'investissement peuvent être accordées à des PME.

Ces aides permettent de contribuer au développement des territoires en difficulté en soutenant plus particulièrement les investissements productifs des grandes entreprises et des PME ou la création d'emplois liés à ces investissements.

Les aides en questions peuvent être nationales (octroyées par l'État) ou locales (collectivités territoriales) sous forme de subventions, prêts, garanties ou exonérations fiscales.

Nous tenons à votre disposition la liste des communes concernées.

### ⇒ Évolution du taux d'intérêt légal

Le Gouvernement a publié les taux d'intérêt légaux applicables pour le second semestre 2022 (arrêté du 27 juin 2022). Ce taux s'élève à **3,15% pour les particuliers** et à **0,74% pour les professionnels**. Ils sont en légère hausse par rapport à ceux du 1er semestre.

Pour rappel, le taux d'intérêt légal sert à calculer les intérêts portant sur les sommes d'argent dues à un créancier en cas de retard de paiement notamment en matière bancaire, de crédit ou entre professionnels.

### ⇒ APProch : nouveau portail pour connaître les projets d'achats publics

**Les entreprises peuvent dorénavant retrouver sur le site "[APProch](#)", lancé le 12 juillet 2022 par le ministère de l'Economie, les "projets d'achats" de l'Etat, des hôpitaux et des collectivités territoriales, en amont de la publication en bonne et due forme des appels d'offres correspondants.**

Avec ce service (gratuit et sur inscription), Bercy veut aider les acteurs économiques à "mieux appréhender les besoins d'achats potentiels (...) et anticiper leur participation aux opportunités qui les intéressent". Avec deux limites toutefois : cet index n'est ni exhaustif ni "engageant" pour l'administration. Quelque 6 500 projets, d'une valeur cumulée de 19 milliards d'euros, sont d'ores et déjà référencés sur APProch.